

## D. REPÈRES CHRONOLOGIQUES

12 septembre 1876	Conférence géographique de Bruxelles et naissance à l'Association internationale africaine (AIA)
1878	Remplacement de l'Association internationale africaine par le Comité d'études du Haut-Congo (CEHC)
1879	Remplacement du Comité d'études du Haut-Congo par l'Association internationale du Congo (AIC)
Novembre 1884- Février 1885	Conférence de Berlin
23 février 1885	Reconnaissance de l'Association internationale du Congo comme un état souverain
28 avril 1885 et 30 avril 1885	Autorisation donnée par les Chambres à Léopold II de devenir le chef d'état de l'Association internationale du Congo
1 <sup>er</sup> juillet 1885	Remplacement de l'Association internationale du Congo par l'État indépendant du Congo
28 novembre 1907	Traité de cession de l'État indépendant du Congo à la Belgique
5 mars 1908	Acte additionnel au traité de cession de l'État indépendant du Congo à la Belgique
18 octobre 1908	Institution de la « Charte coloniale »
28 octobre 1908	Loi réalisant le transfert à la Belgique de l'État indépendant du Congo
15 novembre 1908	Transfert effectif de souveraineté entre l'ÉIC et la Belgique et création du Ministère des Colonies
1916	Début de l'occupation du Ruanda et de l'Urundi par la Force publique congolaise
1922	Création d'un service dédié au Ruanda-Urundi au sein du Ministère des Colonies
1923	Placement du Ruanda-Urundi, territoire sous mandat de la Société des Nations, sous la responsabilité de la Belgique
20 octobre 1924	Loi approuvant le Traité avec les États-Unis concernant le mandat de la Belgique sur le territoire de Ruanda-Urundi
21 août 1925	Loi sur le gouvernement du Ruanda-Urundi
11 janvier 1926	Union administrative du Ruanda-Urundi à la Belgique
10 août 1958	Remplacement du Ministère des Colonies par le Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi
17 novembre 1959-3 septembre 1960	Existence d'un Ministre des Affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi
16 mai-20 juillet 1960	Existence d'un Ministre des Affaires générales en Afrique
29 juin 1960	Remplacement du Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi par le Ministère des Affaires africaines
30 juin 1960	Indépendance du Congo
12 juillet 1960	Loi sur l'Administration du Ruanda-Urundi
25 avril 1961	Début du régime transitoire avant suppression du Ministère des Affaires africaines
30 mai 1961-27 juillet 1965	Existence d'un Ministre du Ruanda-Urundi
1 <sup>er</sup> juillet 1962	Indépendance du Ruanda-Urundi
1 <sup>er</sup> août 1962	Suppression du Ministère des Affaires africaines